



La garde des Sceaux, Nicole Belloubet.

LUDOVIC MARIN/AFP

Carte judiciaire: Belloubet empêtrée

Des parlementaires de tout bord exigent des comptes après la divulgation d'une note confidentielle.

PAULE GONZALÈS pgonzales@lefigaro.fr

JUSTICE Elle a assumé sans ciller. Mais l'affaire pourrait bien finir par rattraper, non seulement, Nicole Belloubet, la garde des Sceaux, mais aussi le président de la République. Une vingtaine de députés de droite ont écrit mercredi à ce dernier pour dénoncer une note divulguée par *Le Canard enchaîné* selon laquelle la Chancellerie envisagerait de maintenir ou de supprimer des postes de juges d'instruction en fonction des résultats électoraux de LREM aux municipales (voir nos éditions du 23 octobre). « Face à de telles révélations, vous ne pouvez rester muet », ont écrit ces 24 députés de droite à Emmanuel Macron. « L'article 64 de notre Constitution énonce en son premier alinéa : "Le président de la République est garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire." Il est donc de votre devoir d'agir dans le cas d'espèce, afin de mettre un terme à toute manipulation de l'organisation de la justice organisée par le pouvoir exécutif pour assouvir des objectifs électoralistes. »

Le député LR du Vaucluse Julien Aubert, à l'origine de ce courrier, ne décolère pas: « C'est stupéfiant de lier la disparition des tribunaux à des considérations électorales, comme si l'on voulait punir les électeurs qui votent mal », martèle celui qui a vu, au fil des ans, sa juridiction de Carpentras se vider peu à peu de sa substance au profit d'Avignon. « Mais il y a plus inquiétant encore. Comment accepter que ce soit une direction administrative soumise à la plus stricte neutralité qui se préoccupe des conséquences politiques d'une réforme de la carte judiciaire ? Habituellement, les directions proposent une réforme et leur mise en œuvre, et c'est le cabinet ministé-

riel qui en évalue les conséquences politiques. Après certaines coïncidences calendaires entre convocations judiciaires et échéances politiques, mais aussi, après le "Mur des cons", cet épisode confortera tous ceux qui pensent que la justice est politique et toujours dans le même sens. »

Dans la foulée, Jean-Luc Mélenchon, patron de LFI, a affirmé: « Après l'instrumentalisation, la domestication. Après les pressions, la menace. Belloubet va virer les procureurs des villes qui ne voteront pas assez LREM. L'indépendance de la justice ? Qui peut y croire ? » De son côté Bruno Retailleau, sénateur LR de la Vendée, s'insurge: « Comment un gouvernement peut-il faire prévaloir la mainmise du politique sur l'organisation de la justice ? (...) M^{me} Belloubet sera questionnée par le Sénat dans les prochains jours. Elle devra s'expliquer. » Et faire preuve d'une grande habileté pour que l'affaire n'éclabousse pas trop Emmanuel Macron, qui a déjà un passif avec l'institution judiciaire.

Perquisitions médiatiques

La chaotique nomination du procureur de Paris en janvier dernier, reposant la question de l'indépendance de la justice, la suspension sine die d'une réforme constitutionnelle comportant un volet sur l'indépendance du parquet, de même que les perquisitions fracassantes et médiatiques du leader des Insoumis qui a su en faire une tragi-comédie politique, a donné le sentiment à l'opinion publique que le chef de l'État avait, d'une certaine manière, raté son rendez-vous avec l'institution judiciaire. Pour remonter la pente, le président de la République va devoir tout à la fois prouver son intérêt pour une justice qu'il connaît mal et lui donner des preuves de son indépendance. ■

Jean-Pierre Sueur: « C'est scandaleux et intolérable »

VIRGINIE LE TRIONNAIRE [@vletrionnaire](https://twitter.com/vletrionnaire)

LA NOTE confidentielle de la Chancellerie révélée par *Le Canard enchaîné* n'a pas manqué de faire réagir l'opposition. « C'est scandaleux et c'est intolérable ! », s'est insurgé Jean-Pierre Sueur au « Talk Le Figaro », jeudi. Le sénateur socialiste du Loiret a d'ailleurs fait part de son indignation à la ministre de la Justice, Nicole Belloubet. Alors que celle-ci n'a pas démenti l'existence du document, le parlementaire espère qu'« elle ne l'a pas diligenté car ce serait pire que tout ». Le vice-président de la commission des lois au Sénat, qui rappelle le sérieux avec lequel la Chambre haute diligente ses commissions d'enquête, demande des comptes: « Va-t-elle ouvrir une enquête ? Va-t-elle en tirer des conséquences ? »

« La démocratie a besoin de clarté »

À l'approche des municipales, le socialiste fait un tour d'horizon du paysage politique. « Le Parti socialiste ne va pas bien, vous le savez », concède le sénateur, qui confie avoir toutefois « l'optimisme de la volonté ». Il considère comme nécessaire aujourd'hui de rebâtir des partis de gouvernement à gauche comme à droite. Sa raison? « Je regarde la stratégie du "parti dominant" pour les municipales », dit-il, lui qui a toujours été sceptique par rapport à un parti qui est à la fois de droite et de gauche. « Je crois que la démocratie a besoin de clarté », pro-



JEAN-PIERRE SUEUR, hier, dans le studio du Figaro. MARMARA/LE FIGARO

fesse l'élu socialiste, pour qui le pire arriverait si un « parti attrape-tout » se retrouvait à la présidentielle face au parti de Marine Le Pen. Pour l'ancien ministre, il n'y a aucune logique dans les choix qui sont faits par « le parti du président », aucune ligne directrice pour les municipales sauf, dénonce-t-il, « obtenir des postes ». Sueur dénonce « un néo-opportunisme » et plaide pour que la sphère politique « fonctionne dans un certain pluralisme ». Optimiste, il estime que l'histoire est un éternel recommencement. Pour l'ancien maire d'Orléans, tout est possible dès lors « que l'on se fonde sur des convictions et non sur des rassemblements inconstitués ». ■